

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 55 portant autorisation d'enseigner à l'Ecole franco islamique de Djibouti.

n° 55

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
10 janvier 1964

Numéro JO  
n° 1 du 31/01/1964

Date du numéro  
31 janvier 1964

### TEXTE INTÉGRAL

L'autorisation d'enseigner à l'Ecole Franco-islamique de Djibouti est accordée à M. Soleman Egueh Elabeh, titulaire du Certificat d'Etudes Primaires Élémentaires.